

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, Lyon, le 15 janvier 2018

L'Anact et MyPrevention lancent MyPreventionPro, une plateforme digitale dédiée aux Directions des Ressources Humaines

L'Anact (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et MyPrevention, marque de SIACI SAINT HONORE consacrée à la prévention et la Qualité de Vie au Travail, s'associent et créent MyPreventionPro, un outil dédié aux Directions des Ressources Humaines.

En lançant son nouvel outil, MyPrevention met à la disposition des Directions des Ressources Humaines de ses entreprises clientes des contenus adaptés pour les aider à mettre en œuvre leurs actions de prévention des risques et d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail. Cette plateforme concrétise le partenariat entre l'Anact et MyPrevention, qui associent leurs expertises. Selon de récentes études, l'absentéisme s'élève à près de **17 jours par salarié et par an**, pour un coût global d'environ 60 milliards d'euros pour l'ensemble de l'économie française.

Le nouvel espace comprend **trois parcours utilisateurs** : « Qualité de Vie au Travail », « Prévention des risques » et « Indispensables RH » avec des contenus à forte valeur ajoutée pour sensibiliser, agir et former (guides, vidéos, kits, méthodes et e-learning).

L'Anact a pour vocation de diffuser aux entreprises des outils et des informations pour améliorer les conditions de travail en agissant sur l'organisation et les relations professionnelles. Pour cela, elle conçoit et propose, notamment aux acteurs RH, des méthodes et outils éprouvés pour concilier durablement la Qualité de Vie au Travail et la performance économique.

Ce partenariat permet à l'Anact de valoriser des ressources existantes et de les scénariser pour les Directions des Ressources Humaines, acteurs centraux de l'amélioration des conditions de travail. Il s'inscrit également dans la politique partenariale qu'elle a développée avec les organismes de protection sociale complémentaire.

Pour MyPrevention, cet accord s'inscrit dans le développement d'une politique de partenariat avec les acteurs de la prévention des risques professionnels. Outre ce volet lié à la diffusion d'informations, le partenariat porte également sur la création de projets pilotes, d'expérimentations sur la performance sociale ou la réalisation en commun d'animations et de formations au sein des entreprises clientes. Il s'agit de valoriser une approche globale et dynamique des conditions de travail et de la santé des salariés.

A propos de l'Anact

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Anact) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère en charge du Travail. Elle est gouvernée par un conseil d'administration tripartite comprenant des représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, de l'État, ainsi que des personnalités qualifiées. L'Anact s'appuie sur un réseau de 17 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract a pour vocation de fournir aux acteurs de l'entreprise, salariés et directions, des méthodes et outils éprouvés pour améliorer les conditions de travail en agissant sur ses déterminants dans l'organisation et les relations sociales.

A propos de MyPrevention

MyP propose des services d'information et de sensibilisation des salariés sur le sujet de la prévoyance, de la prévention, de la qualité de vie et des risques au travail. Ces services sont proposés au travers de son offre MyPrevention, la plateforme de services digitaux de SIACI SAINT HONORE.

L'objectif de MyPrevention est d'encourager le développement de la qualité de vie du salarié et de son entourage avec la recherche du meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Pour cela, MyPrevention cible les intérêts et enjeux des différents intervenants et propose des solutions en combinant la mise à disposition et l'utilisation de deux plateformes digitales – un portail salarié « MyPrevention », un portail DRH « MyPPro » - le recours éventuel à un réseau national d'intervenants en entreprise, des équipes conseil en mesure d'intervenir directement sur site pour un accompagnement « sur mesure » et des démarches d'objectivation des ROI associées à la prévention.

A propos de SIACI SAINT HONORE

SIACI SAINT HONORE, un leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes, conçoit et développe des solutions sur mesure pour ses clients grandes entreprises, ETI et PME. Le groupe les accompagne sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour manager et piloter leurs risques en IARD, Transport, Protection sociale, Retraite, Epargne Salariale, Rémunération et Mobilité internationale. Il compte aujourd'hui plus de 2 200 collaborateurs à travers le monde, assure 2,2 millions de personnes en France et à l'international et réalise un chiffre d'affaires de 306 millions d'euros en 2016.

Relations presse

CICOMMUNICATION

Stéphanie DURAFFOURD / Emmanuelle FOURIER-MARTIN

Tél. : +33 1 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

ANACT

Catherine GUIBBERT

Tél. : 04 72 56 13 38

c.guibbert@anact.fr